

**EXTRAIT DE DELIBERATION**  
**communauté de communes VAL DE GATINE**  
**79220 CHAMPDENIERS**

**délibération :  
D\_2022\_7\_7**

Nombre de délégués en  
exercice : 46

Présents : 37

Votants : 39

**Objet : Multiaccueil  
Champdeniers - Avenant  
n°4 contrat maitrise  
d'oeuvre**

L' an deux mille vingt deux, le mardi 20 septembre à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 13 Septembre 2022

**Titulaires** : Madame BAILLY Christiane, Monsieur LEGERON Vincent, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur ATTOU Yves, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEBORDES Gwénaël, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GOURMELON Catherine, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur POUSSARD Yves, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam, Madame MARSault Annie, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur CAILLET Patrick, Madame BIEN Michèle, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel

**Pouvoirs** :

Monsieur BARATON Yvon a donné pouvoir à Madame TAVERNEAU Danielle  
Madame RONDARD Audrey a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Loïc

**Absent(s)** : Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur FAVREAU Jacky, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur LIBNER Jérôme, Madame GIRARD Marie-Sandrine

**Excusé(s)** : Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Monsieur FRERE Fabrice, Madame RONDARD Audrey

**Secrétaire de Séance** : Madame Christiane BAILLY

Un avenant n°4 est présenté par le cabinet Lambert pour un dépôt de permis de construire modificatif concernant les façades du bâtiment (couleurs d'encadrement des huisseries différentes au PC initial) pour un montant de 1 800 € ht

VU l'attribution du marché de maitrise d'oeuvre à l'agence LAMBERT-DEGAS en date du 12.12.2016

VU les avenants 1-2-3 portant le montant des honoraires à 97 579.16 € ht

VU l'arrêté de permis de construire en date du 22.10.2020 relatif à la construction d'un multiaccueil de 20 places à Champdeniers

VU la proposition d'avenant 4 du maitre d'oeuvre portant sur la modification du permis de construire nécessaire pour l'obtention de l'attestation de conformité du bâtiment

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE**

- **D'accepter l'avenant n° 4 proposé par le cabinet Lambert pour un montant de 1 800 €ht soit 2160 €tt**

- **D'autoriser le Président à signer tout document afférent**

**Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0**

Emis le 20/09/2022, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

Fait et délibéré, les jours,  
mois et an ci-dessus.  
Le Président  
Jean-Pierre RIMBEAU



*[Handwritten signature]*

